

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2002 - 0132 DU 21 MARS 2002

Chargeant Monsieur Gaston ZOSSOU, Ministre de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles de l'intérim de Monsieur Valentin Aditi HOUDE, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs pour compter du samedi 23 au jeudi 28 mars 2002 inclus.

**Le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**

- Vu** la loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des Résultats définitifs du deuxième tour de l'élection présidentielle du 22 mars 2001.
- Vu** le décret N° 2001 - 170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié.

DECRETE

Article 1 : Pour compter du samedi 23 au jeudi 28 mars 2002 inclus Monsieur Gaston ZOSSOU, est chargé d'assurer l'intérim du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, pendant l'absence de Monsieur Valentin Aditi HOUDE.

Article 2 : le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 21 MARS 2002 2002

**Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.**

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR : 6 - AN : 4 - CS : 2 - CC : 2 - CES : 2 - HAAC : 2 - SGG : 4
Autres Ministères : 21 - Départements : 12 - JORB : 1